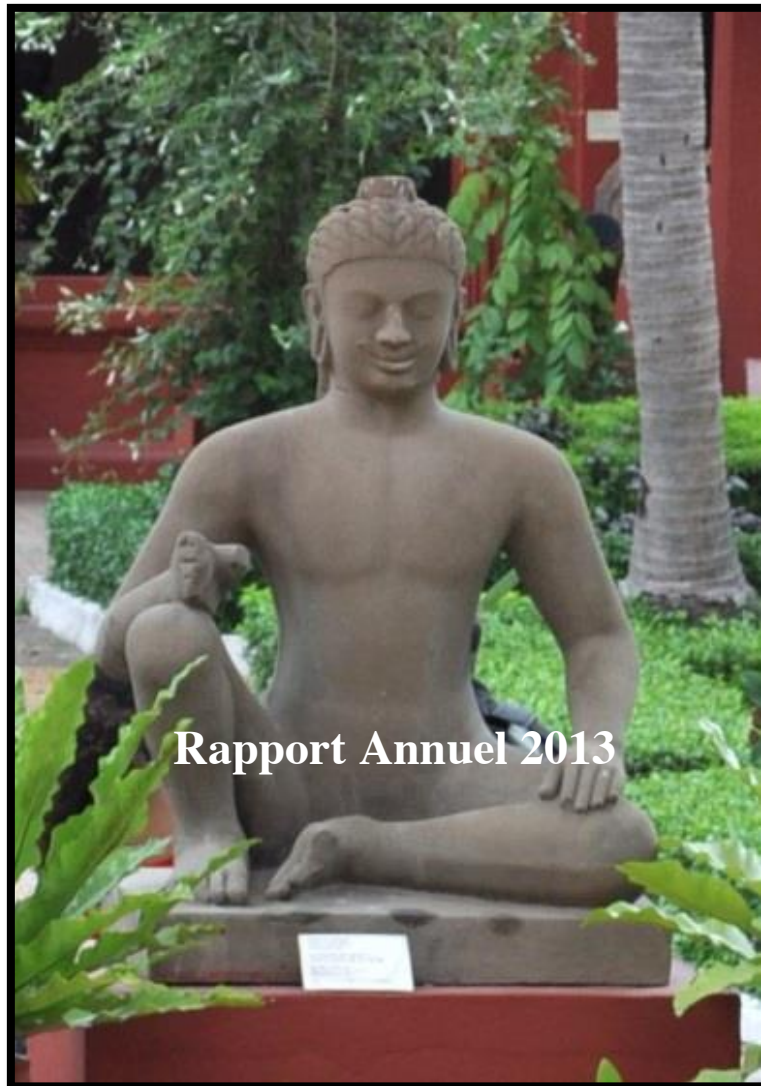




ORDRE DE MALTE  
SUISSE  
**FONDATION CIOMAL**



**Jayavarman VII, «the Leper King», Cambodia**

**Fondation CIOMAL**  
28A, ch. du Petit-Saconnex – 1209 Genève  
Tél. : + 41 22 733 22 52 – Fax : +41 22 734 00 60 [info@ciomal.ch](mailto:info@ciomal.ch) – [www.ciomal.ch](http://www.ciomal.ch)

## **OBJECTIFS DU CIOMAL**

*Lutter contre la lèpre et contre toutes les formes d'exclusions et d'handicaps liés à cette maladie, partout dans le monde.*

Confronté depuis des siècles à la lèpre et à ses conséquences médicales et socio-économiques, l'Ordre de Malte n'a cessé de lutter contre cette maladie stigmatisante. Pour contribuer de manière appropriée à son élimination, le CIOMAL (Comité International de l'Ordre de Malte contre la lèpre) a été créé en 1958 à Genève; il constitue un organe spécifique, entièrement consacré à la lutte contre la lèpre.

La Fondation CIOMAL, Campagne Internationale de l'Ordre de Malte contre le Lèpre, est une Fondation suisse de droit privé, sans but lucratif. Elle a repris le rôle du Comité International lors de sa dissolution en 1999, et a pour but de lutter contre la lèpre et contre toutes exclusions liées à la maladie ou aux handicaps dans le monde.

A cette fin, la Fondation développe des projets pour réhabiliter médicalement et chirurgicalement les personnes atteintes de la maladie, organise des campagnes de prévention, de sensibilisation et de détection précoce, des formations pour le personnel travaillant dans la santé, ainsi que des aides pour réhabiliter les malades socialement et économiquement.

Le CIOMAL a son siège à Genève où la fondation dirige ses activités.

### **Conseil de Fondation au 31 décembre 2013:**

Président:	M. Gilles de Weck depuis 2008
Trésorier:	M. Pierre Rochat depuis 2005
Membres:	M. Jean-Paul Santoni depuis 2001 Dr. René de Gautard depuis 2008 M. Leandro Ferrari depuis 2009 M. Antoine Weber depuis 2013
Secrétaire Générale (non-membre):	Mme Chrystel Dayer depuis 2011

## RESUME DE L'ACTION AU CAMBODGE

La Fondation CIOMAL lutte contre la lèpre au Cambodge depuis 12 ans. Associée au Programme National d'Élimination de la Lèpre (PNEI) mis en place par le Ministère de la Santé cambodgien, la Fondation CIOMAL a créé en 2000 un centre de réhabilitation et de formation pour les malades de la lèpre à Phnom Penh. Le PNEI n'a pas de budget pour mettre en place des structures spécialisées, ni pour s'impliquer dans la lutte contre cette maladie. Les malades ne sont pas accueillis dans les hôpitaux et les médecins ne sont pas formés à soigner la lèpre. La trithérapie, qui permet de guérir de la lèpre, est distribuée gratuitement par l'Organisation Mondiale de la Santé, mais les patients ne sont pas suivis par les médecins cambodgiens. Le traitement peut provoquer de fortes réactions et les symptômes (atteintes des nerfs par exemple) ne disparaissent pas. Souvent, une intervention chirurgicale est nécessaire pour que le patient retrouve une certaine mobilité. De plus, le CIOMAL s'implique dans la formation du personnel médical cambodgien pour qu'à terme les programmes soient intégrés dans les services de santé.

Le CIOMAL agit à plusieurs niveaux:

- La détection de la maladie ; des campagnes de prévention et de dépistage sont mises en place chaque année.
- La réhabilitation médico-chirurgicale ; des opérations gratuites des patients sont effectuées par des chirurgiens bénévoles et des soins médicaux sont dispensés gratuitement.
- La réhabilitation socio-économique avec un système d'aide à la formation et de microcrédits.

Le centre de Kien Khleang est également un centre de formation pour le personnel médical et des formations sont organisées dans les provinces.

L'action de la Fondation CIOMAL au Cambodge a pour but de soutenir les efforts du *Programme National Cambodgien d'Élimination de la Lèpre*, afin de :

- **Dépister** les personnes atteintes le plus tôt possible; une personne dépistée au premier stade de la maladie peut être soignée et guérie, sans séquelles physiques, en l'espace de 6 à 12 mois, grâce une trithérapie par antibiotiques. Dès le début du traitement, cette personne cesse d'être contagieuse.
- **Soigner** gratuitement toutes les personnes admises au Centre de Kien Khleang.
- **Réhabiliter** les patients subissant des atteintes invalidantes sur le plan médical, chirurgical, orthopédique et ophtalmologique.
- **Assister** les patients, par le biais de formation ad hoc ou de microcrédits, pour qu'ils deviennent économiquement indépendants et socialement intégrés.
- **Former** simultanément le personnel local médical et paramédical (transfert de connaissances).
- **Entreprendre** des campagnes d'information auprès des malades et d'autres publics cible.
- **Faciliter** l'intégration, y compris budgétaire, du Service de lutte anti-lèpre (le Programme National d'Élimination de la Lèpre) au sein des Services sanitaires de base cambodgiens.

## **Quelques mots sur la lèpre**

La lèpre (ou maladie de Hansen) est une maladie infectieuse chronique due à *Mycobacterium leprae* qui touche les nerfs périphériques, la peau et les muqueuses, et provoque des infirmités sévères. La lèpre est une maladie contagieuse. Le bacille de la lèpre se transmet par des gouttelettes d'origine buccale ou nasale, lors de contacts avec un sujet infecté et non traité; la période d'incubation de la maladie est d'environ 5 ans, mais les symptômes peuvent apparaître qu'au bout de 20 ans, ce qui rend difficile le recensement des malades.

Plusieurs facteurs sont liés à la maladie, tels que la pauvreté, le manque d'hygiène et la malnutrition. Une personne en bonne santé, avec un système immunitaire efficace éliminera le bacille de son organisme. La maladie est donc fortement liée au niveau de développement d'un pays.

La lèpre touche environ 200'000 nouveaux cas par année, et se développe en Asie du Sud-Est, en Afrique et en Amérique du Sud. Faute de traitement, la lèpre peut entraîner des lésions progressives et permanentes de la peau, des nerfs périphériques, des membres et des yeux, pouvant en outre entraîner une perte totale de sensibilité aux pieds et/ou aux mains.

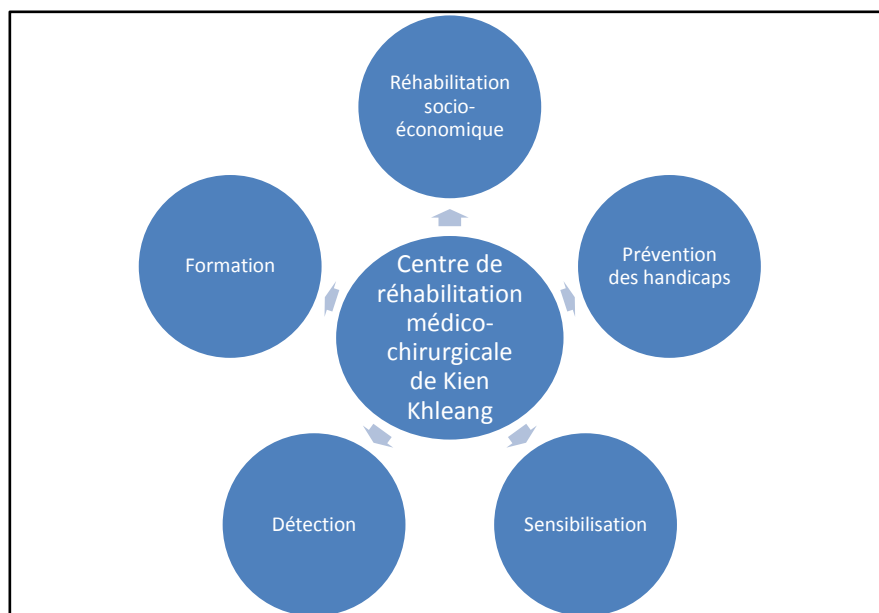
Le traitement de la maladie est distribué gratuitement par l'Organisation Mondiale de la Santé, et associe trois antibiotiques (polychimiothérapie ou trithérapie). La durée de ce traitement varie de 6 à 12 mois selon le type de lèpre (paucibacillaire ou multibacillaire). Malheureusement, dans de trop nombreux cas, les malades ne sont diagnostiqués que très tardivement, après avoir déjà subi les conséquences invalidantes de la maladie; ils peuvent, dans certains cas, récupérer partiellement certaines capacités, grâce à la chirurgie réparatrice ; toutefois ces personnes restent marquées à vie et sont souvent rejetées de leur milieu familial et social. Le traitement peut aussi engendrer des effets secondaires indésirables. Les patients doivent être suivis pendant sa durée.

### **LES ACTIVITES DU CIOMAL EN 2013**

Rappelons tout d'abord que le CIOMAL a été créé en 1958. Sa mission était, et est encore, d'assister les anciens malades de la lèpre, souvent victimes d'exclusion, dans leur réhabilitation médicale et socio-économique. Force est également de constater que cette maladie est encore officiellement présente dans plus de 50 pays. L'Ordre est engagé dans de nombreux pays, tant en Asie qu'en Afrique et en Amérique du Sud, avec ses Associations Nationales, ses Grands Prieurés et son œuvre de secours Malteser International. Il est ainsi présent d'une manière ou d'une autre dans 48 des pays affectés par la lèpre. Le CIOMAL est traditionnellement fortement engagé au Cambodge, mais reste attentif aux besoins des pays voisins en Asie du Sud-Est, ainsi que ceux d'Amérique Latine.

**L'année 2013 présente un bilan positif pour la Fondation CIOMAL.** Il faut relever en particulier les généreux soutiens financiers de la Fondation de Novartis pour le Développement Durable, de la Fondation ANESVAD, de Netherland Leprosy Relief, de la Fondation Peter Donders, de l'Ordre de Malte France, de la Fondation Raoul Follereau, du Global Fund for Forgotten People, du Kiwanis Genève-Métropole, de la Fondation Dubois-Barbier-Spaenhoven, du Club del Tappo, des Associations de l'Ordre de Malte, ainsi que de tous nos donateurs privés.

Le Centre de Kien Khleang (Phnom Penh) a développé un aspect global dans son intervention. En effet, les projets développés au centre et sur le terrain couvrent tous les stades de la lutte contre la lèpre : diffusion de l'information, détection précoce de la maladie, prévention, réhabilitation médicale et socio-économique et formation. Le suivi des patients devrait être assuré par les responsables des provinces et des districts dans les centres de santé locaux. En pratique, c'est la petite équipe locale du CIOMAL qui suit et qui réfère les patients au centre de Kien Khleang.



Au niveau de la diffusion de l'information: 70% de la population cambodgienne étant analphabète, la diffusion est plus efficace par le biais d'émissions de radio. Nous diffusons l'information à travers quelques programmes radio, mais cela reste très coûteux.



Nous avons également développé, depuis 2005, **une campagne régulière dans les fabriques de textiles**. Deux fois par année (pendant les vacances du Nouvel an Khmer en avril et pendant les vacances du Pchum Ben en octobre) nous distribuons des documents, tels que des affiches, dans 12 fabriques de textiles, à plus de 30'000 femmes qui y travaillent, et qui vont à leur tour les distribuer autour d'elles à leur retour au village. En 2013, 12 fabriques de textiles ont été visitées, **28'000 flyers et**

**360 posters ont été distribués**. Quelques **396 leaders des unions du travail et 15 travailleurs de la santé ont été informés** sur la lèpre afin de transmettre leur savoir à leurs collègues et à leurs communautés.

En ce qui concerne la **détection précoce**, il faut distinguer la détection active et la détection passive. Jusqu'en 2011 le CIOMAL appliquait une politique passive (campagnes d'information, formation du staff) et essayait d'intégrer les programmes dans le service de santé national. La lèpre trouve peu de donateurs sur place (hormis le NLR et le CIOMAL) et le Ministère Cambodgien de la Santé ne dispose d'aucun budget pour lutter contre cette maladie. Le personnel de santé au niveau national n'est pas assez formé. Le CIOMAL

travaille conjointement avec le Programme National d'Élimination de la Lèpre (PNEL), mis en place par le Ministère de la Santé, qui envoie des superviseurs pour dépister les nouveaux cas et recenser les malades. En moyenne, on recensait 300 à 400 nouveaux cas par an, mais depuis 2009 les chiffres ont baissé à 249. C'est un bilan négatif, car il démontre que les superviseurs nationaux qui sont censés surveiller et recenser les nouveaux cas lors des activités de routine ne sont pas tous fiables.

Depuis 2011, la Fondation CIOMAL en partenariat avec la Fondation de Novartis pour le Développement Durable a lancé un projet pilote de détection précoce de la maladie, le « **Contact Survey** ». Ce projet consiste à détecter précocement des nouveaux cas déclarés de lèpre; à cette fin l'équipe du CIOMAL se rend conjointement avec le PNEL auprès de ses anciens patients afin de dépister dans l'entourage (voisins et familles) des nouveaux cas de lèpre et de les traiter le plus rapidement possible pour éviter de graves conséquences et une propagation du bacille à des personnes saines.

En 2013, le CIOMAL a continué à superviser la mise en œuvre du programme de lutte contre la lèpre en participant aux missions du PNEL qui ont pour but de renforcer le savoir et les compétences des travailleurs de la santé ; en tout l'équipe du CIOMAL a participé à 16 missions dans 10 provinces (sur 24 provinces), 38 districts opérationnels (sur 76 districts) et 99 centres de santé (sur 956 centres). Au total, 173 personnes atteintes de la lèpre ont été visitées dans leurs villages.

Le CIOMAL a mené trois « Contact Survey » conjointement avec le PNEL : en mars-avril, en mai, et en novembre-décembre. **188 nouveaux cas ont été détectés pendant ces campagnes.**

Le CIOMAL s'est également associé à l'**Association Sovanna Phum Art**, une association indépendante cambodgienne, qui a pour but de préserver et de promouvoir la culture khmer. Les représentations de Sovanna Phum incluent des spectacles de petites et grandes marionnettes d'ombres, des danses et rythmes folkloriques khmers.

Le théâtre voyage en parallèle des campagnes de détection afin de sensibiliser et d'informer la population à travers le théâtre traditionnel khmer. Une équipe médicale suit la troupe afin de dépister de nouveaux malades et de donner des informations sur la maladie. L'expérience nous a démontré un impact positif sur la population qui afflue en grand nombre pour assister aux spectacles; l'information est diffusée et la population prend conscience de la réalité de la maladie.

La nouvelle stratégie développée en 2013 en partenariat avec la Fondation de Novartis pour le Développement Durable consiste à **Revitaliser le Programme National d'Élimination de la Lèpre** en intégrant les campagnes de détection précoce, rebaptisées « **Contact Tracing** », dans les activités de routine du personnel du PNEL et de la santé. En identifiant les anciens



patients sur une dizaine d'années, des équipes hétérogènes se rendent dans les villages afin de dépister l'entourage des patients. Dans cette première étape, il s'agit avant tout d'organiser les campagnes de façon méthodique, afin de former le personnel de santé à identifier les symptômes de la lèpre, et d'un transfert de connaissances avec le personnel médical. Le projet pilote a été mené en fin d'année dans la province de Kandal où des équipes, composées du Dr Lai Ky, directeur du PNEL, du superviseur provincial, des



superviseurs des districts opérationnels et du personnel de santé des districts concernés, supervisés par des médecins et l'équipe du CIOMAL, se sont rendues sur le terrain auprès des anciens patients pour dépister leur entourage. Plusieurs workshops ont eu lieu pour réunir les différents acteurs et les impliquer dans le processus. Une équipe, the Core Formulation Team, composée du Dr. Lai Ky, des membres de son équipe, et d'un chef de projet du CIOMAL a été mandaté pour écrire le plan de projet pour la revitalisation du PNEL. Les différents partenaires financiers du PNEL, dont Netherland Leprosy Relief et CIOMAL, ont décidé d'unir leurs efforts afin de donner un signal fort au Ministère cambodgien de la Santé pour qu'il prenne les choses en main.



**Le Centre de Kien Khleang** propose plusieurs campagnes d'opérations chirurgicales par an, et se développe dans l'idée d'être un centre de formation. En 2013, 2'155 personnes ont bénéficiés des soins du centre (1'241 hommes, 914 femmes et 308 enfants en dessous de 15 ans) parmi eux 19 nouveaux cas de lèpre ont été découverts par ce biais et 504 malades de la lèpre avec des complications ont été traités, 148 personnes ont subi une opération chirurgicale par des

chirurgiens locaux et expatriés et tous les patients ont suivi une physiothérapie et des cours de soins. Au total, 262 personnes ont été internées au centre: 62.05% sur une moyenne de 40.86 jours, 261 personnes externes ont été traitées et 4'007 personnes ont reçu divers soins médicaux.

**En collaboration avec l'Université de Santé et des Sciences du Cambodge**, des formations sur les techniques cliniques et les activités pratiques de la lèpre ont été intégrées dans le cursus universitaire. Ce qui implique qu'à leur 5<sup>ème</sup> année d'études, les étudiants en médecine et en physiothérapie doivent participer au moins à 10 jours de formation sur la lèpre. En 2013, 266 étudiants en médecine, 29 étudiants en physiothérapie, 12 étudiants en prothèses orthopédiques et 23 superviseurs des districts opérationnels ont suivi cette formation. De plus, 36 superviseurs provinciaux et de districts ont également été formés pendant un jour.

Pour la **réhabilitation socio-économique**, en 2013, nous avons effectué 63 microcrédits au



bénéfice des patients, avec un taux d'intérêt annuel de 1.5% pour un prêt variant de 100 à 250 USD remboursable en 2 ans, et pris en charge les formations des plus jeunes atteints de la lèpre ou vivant dans une famille dont un membre souffre de cette maladie: 6 étudiants ont achevé leur cursus universitaire, 9 étudiants continuent leur études, et 26 étudiants sont soutenus dans leurs études en primaire et secondaire. Le CIOMAL soutient les étudiants depuis leur

prise en charge jusqu'à la fin de leur cursus. Le suivi de ce projet est primordial. Une équipe se rend régulièrement auprès des bénéficiaires des prêts pour les conseillers et veiller à la bonne utilisation des fonds, et suit les jeunes dans leur formation en restant en contact avec eux, leurs familles et leurs professeurs. Par le biais du suivi des bénéficiaires, 13 nouveaux cas de lèpre ont été détectés.

Avec le soutien de donations privées, 6 maisons ont été rénovées pour aider les familles. Une installation sanitaire a été construite dans un village pour une famille soutenue par le CIOMAL.

## **RAPPORT DU PRESIDENT**

Plusieurs choses ont été prioritaires cette année:

Le développement d'une vision à long terme pour la Fondation, avec la mise en place d'une stratégie qui nous permet de nous affirmer dans nos domaines de spécialisation, qui sont la détection précoce des nouveaux cas de lèpre et la réhabilitation économique et sociale. La Fondation CIOMAL doit pouvoir étendre son action à d'autres pays que le Cambodge et partager son expérience avec d'autres acteurs de la lutte contre la lèpre. Il s'agit de bien réfléchir aux nouveaux projets et d'utiliser notre expérience au Cambodge pour les développer.

Nous avons aussi développé nos collaborations avec notamment la Fondation de Novartis pour le Développement Durable, ainsi qu'avec l'Ordre de Malte France. L'idée de créer des synergies avec d'autres organisations doit être primordiale pour le développement de la Fondation.

Nous avons commencé un désengagement graduel de notre présence au Cambodge, avec l'idée de «passer la main ». Le projet que nous développons avec le Fondation de Novartis a pour objectif, en plus de détecter et traiter le plus rapidement possible les nouveaux cas de lèpre, de revitaliser le programme national d'élimination de la lèpre (PNEL) afin que les services de santé s'approprient le projet «détection précoce» développé par le CIOMAL depuis 2011, et qu'il fasse partie des activités de routine pour le PNEL.

Depuis quelques temps, nous parlons de relancer notre action au Brésil en soutenant le projet qui existe depuis de nombreuses années dans la région du Piauí. L'Ambassadeur de l'Ordre de Malte au Brésil, S.Ex. Monsieur Bernard Mencia, s'est rendu sur le terrain et nous a fait un rapport. Nous devons en 2014 penser à un plan de projet en collaboration avec nos divers partenaires sur le terrain.

Suite à notre rencontre avec l'Ordre de Malte France, qui souhaite développer des projets pour la lutte contre la lèpre au Laos, nous avons décidé d'un partenariat qui permettrait d'apporter notre expertise dans ce pays voisin du Cambodge. L'Ordre de Malte France a conclu un accord avec le Gouvernement laotien. L'idée serait de lancer un projet pilote de détection précoce dans des régions bien définies. Le CIOMAL apporterait dans un premier temps des conseils en matière de détection précoce de la maladie, puis pourrait imaginer de s'engager plus activement dans un programme de réhabilitation économique et sociale. Le CIOMAL doit rédiger un accord interne entre les deux institutions qui fixerait les objectifs communs et un agenda.

M. Gilles de Weck a annoncé en décembre la remise de son mandat de Président et son intention de rester membre du Conseil de la Fondation. Monsieur Pierre Rochat reprend la présidence en 2014 avec l'approbation de l'Association Helvétique.

**Gilles de Weck**  
**Président du Conseil de Fondation**



## **RAPPORT DU TRESORIER SUR L'EXERCICE FINANCIER 2013**

L'exercice 2013 a été marqué par des entrées de fonds exceptionnels, ce qui a porté notre résultat à hauteur d'un excédent de CHF 241'000.-.

Notre effort principal s'est toujours porté sur le Cambodge au cours de l'exercice sous revue où notre contribution totale a légèrement augmentée à environ CHF 705'000.- contre CHF 667'000.- l'année précédente.

Nous avons enregistré des contributions spontanées de personnes privées en hausse grâce à un don de CHF 100'000.-. En outre notre partenaire la Fondation de Novartis nous a alloué un montant supplémentaire de CHF 100'000.- destiné à notre programme commun de revitalisation du programme national d'élimination de la lèpre. Notons que notre sollicitation par le bulletin trimestriel commence à montrer ses limites et a enregistré en 2013 une baisse de ses recettes de 19.3%, concourant malgré tout à plus de CHF 117'000.- à nos recettes totales de CHF 1'022'000.-. Enfin, diverses associations de l'Ordre de Malte ont continué à nous soutenir d'une manière remarquable.

Nous voulons exprimer ici notre infinie reconnaissance, au nom des malades de la lèpre, à tous les donateurs qui permettent de les soigner et de les réinsérer dans la société.

Au plan des dépenses consenties de fonctionnement de notre siège à Genève, dont le rôle de contrôle est essentiel vis-à-vis des donateurs, nous avons cherché une nouvelle fois à les contenir au plus bas possible et sommes parvenus à faire baisser certains frais généraux. Notre Secrétaire Générale ayant exécuté plusieurs missions sur le terrain, nous avons chargé une partie de son salaire au programme Cambodge. En revanche, nous avons libéré un budget plus important pour les déplacements visant à appuyer la gestion de nos programmes. Une partie de nos locaux continuent d'être louée à l'Association Helvétique de l'Ordre de Malte afin d'en diminuer les coûts.

En ce qui concerne notre politique de placement de capitaux, notre Comité de placement a opté pour l'achat de plusieurs actions suisses pour un montant de la moitié de nos avoirs. Nous avons sélectionné dans l'indice suisse SMI les titres versants les plus hauts dividendes et présentant bien sûr toute garantie de solidité. Au titre des dividendes encaissés, ceux-ci se sont montés à CHF 43'000.-, ce qui représente un rendement de notre portefeuille de 4% environ.

A fin 2013, notre fortune demeure de l'ordre de CHF 4 millions (Euro 3,3) en tenant compte de la réserve latente sur notre bien immobilier. Notre capital doit nous permettre de faire face à nos obligations envers les malades.

**Pierre Rochat,**  
**Membre du Conseil de Fondation, Trésorier**

## RAPPORT 2013 DE L'ORGANE DE REVISION



Rapport de l'organe de révision  
sur le contrôle restreint  
au Conseil de fondation de la  
Fondation CIOMAL de l'Ordre de Malte (Campagne internationale de l'Ordre de Malte contre la Lèpre)  
Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation du capital et annexe) de la Fondation CIOMAL de l'Ordre de Malte (Campagne internationale de l'Ordre de Malte contre la Lèpre) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013. Conformément aux dispositions de Swiss GAAP RPC 21, le rapport de performance n'est pas soumis au contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC 21 incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des procédures de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'organisation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les dispositions de Swiss GAAP RPC 21. En outre, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation ainsi qu'aux règlements.

En outre, nous attestons que les dispositions de la Fondation Zewo, à contrôler selon les dispositions stipulées par l'art. 12 du Règlement relatif au label de qualité Zewo, sont respectées.

PricewaterhouseCoopers SA

A blue ink signature of Stéphane Jaquet is written over a light blue grid background. To the right of the signature is a red circular stamp with a white cross, a symbol of the Swiss Confederation.

Stéphane Jaquet  
Expert-réviseur  
Réviseur responsable

A blue ink signature of Yan Pannatier is written over a light blue grid background. To the right of the signature is a red circular stamp with a white cross, a symbol of the Swiss Confederation.

Yan Pannatier  
Expert-réviseur

Genève, le 15 mai 2014

## RAPPORT FINANCIER 2013

Fondation CIOMAL de l'Ordre de Malte, Genève

BILAN AU 31 DECEMBRE 2013 ET 2012

ACTIF	31.12.2013 CHF	31.12.2012 CHF
Liquidités	1'659'265.47	2'417'249.38
Débiteurs	22'488.56	4'760.71
Microcrédits au Cambodge	56'557.41	54'854.94
Titres	1'047'015.00	0.00
Actifs transitoires	12'241.16	9'568.05
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>2'797'567.60</b>	<b>2'486'433.08</b>
Immobilisations corporelles	332'423.99	351'278.39
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>332'423.99</b>	<b>351'278.39</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>3'129'991.59</b>	<b>2'837'711.47</b>
<b>PASSIF</b>		
Autres dettes	16'422.85	132.40
Passifs transitoires	55'665.00	23'130.24
<b>Total des capitaux étrangers à court terme</b>	<b>72'087.85</b>	<b>23'262.64</b>
Provision sur les microcrédits	56'557.41	54'854.94
<b>Total des capitaux étrangers à long terme</b>	<b>56'557.41</b>	<b>54'854.94</b>
Capital de dotation	4'837'107.00	4'837'107.00
Résultat reporté	-2'077'513.11	-2'057'272.19
Résultat de l'exercice	241'752.44	-20'240.92
<b>Total du capital de l'organisation</b>	<b>3'001'346.33</b>	<b>2'759'593.89</b>
<b>Total du passif</b>	<b>3'129'991.59</b>	<b>2'837'711.47</b>

## COMPTES DE RESULTAT DES EXERCICES 2013 ET 2012

	31.12.2013 CHF	31.12.2012 CHF
Donateurs institutionnels	399'045.30	428'918.08
Donateurs de l'Ordre de Malte	159'150.56	91'606.44
Dons Grand Public	117'005.80	145'398.85
Donateurs privés	160'868.15	60'934.90
Donateurs institutionnels non affectés	30'000.00	0.00
Legs	156'764.00	0.00
<b>Total Revenus</b>	<b>1'022'831.81</b>	<b>726'858.25</b>
Charges de personnel	-261'440.83	-201'953.44
Frais d'exploitation	-49'688.18	-54'681.12
Frais de formation	-105'527.93	-112'910.20
Supervision	-1'101.37	-40'291.98
Matériel médical de réhabilitation	-168'688.94	-3'287.86
Charges de réhabilitation socio-économique	-4'745.65	-37'792.69
Support pour le National Leprosy Elimination Program (NLEP)	-17'679.62	-23'601.01
Charges de réhabilitation au centre Khien Kleang	-40'243.45	-196'377.87
Charges de réhabilitation à Troeung and Battambang	-56'309.22	-6'019.72
Contributions Brésil	-2'039.36	0.00
<b>Total des charges directes du projet "Lèpre"</b>	<b>-707'462.56</b>	<b>-686'915.88</b>
Charges liées au projet "Food for Women in jail with babies"	-8'550.36	-20'337.31
<b>Total des charges directes du projet "Food for Women in jail with babies"</b>	<b>-8'550.36</b>	<b>-20'337.31</b>
Salaires et charges sociales	-41'453.47	-16'931.12
Frais de voyage et de représentation	-4'696.67	-3'871.80
Frais d'exploitation	-73'407.10	-67'958.98
Frais de collecte de fonds	-31'797.42	-47'083.37
Différences de change	1'717.00	1'021.15
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>-149'637.66</b>	<b>-134'824.12</b>
Produits d'intérêts	94'949.20	1'111.70
Gains sur titres non réalisés	0.00	0.00
Pertes sur titres non réalisées	-107'32.00	-808.00
<b>Total des revenus financiers nets</b>	<b>84'217.20</b>	<b>303.70</b>
Autres produits	354.01	5'121.46
Dissolution de provision	0.00	69'552.98
<b>Total des autres produits</b>	<b>354.01</b>	<b>74'674.44</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>241'752.44</b>	<b>-20'240.92</b>

**ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS**

1) **Adresse de correspondance de la Fondation**

Fondation CIOMAL de l'Ordre de Malte  
(Campagne internationale de l'Ordre de Malte contre la Lèpre)  
Chemin du Petit-Saconnex 28A  
1209 Genève

2) **STATUTS**

Statuts en vigueur depuis le 18 Novembre 2009

3) **Conseil de fondation**

Nom	Fonction	Mode de signature
DE WECK Gilles	President	Collective à 2
ROCHAT Pierre	Trésorier	Collective à 2
DE GAUTARD René	Membre	Collective à 2
FERRARI Aleandro	Membre	Collective à 2
WEBER Anton	Member	Collective à 2
SANTONI Jean-Paul	Member	Collective à 2

4) **Organe de révision**

PricewaterhouseCoopers SA  
Avenue Giuseppe-Motta 50  
1211 Genève

5) **But de la fondation**

Lutter contre la lèpre et toutes les formes d'exclusion liées à la maladie et au handicap à travers le monde, conformément à la tradition de l'Ordre de Malte. À cette fin, la Fondation organise des campagnes pour sensibiliser le public afin de recueillir des fonds pour les programmes de bienfaisance spécifiques, exécutées à la base soit de façon autonome ou avec des partenaires de son choix.

6) **Valeur d'assurance incendie des immeubles**

Une assurance collective couvre entièrement les biens immobiliers comme mentionnés dans le descriptifs initial.

2013

CHF

n/a

## 7) Principes généraux et normes comptables

La présentation des comptes est établie conformément aux Swiss GAAP RPC fondamentales (RPC 1-6) et RPC 21

### Principes d'évaluation des postes du bilan

Liquidités et titres: valeur actuelle

Créances: valeur nominale compte tenu des ajustements nécessaires

Immobilisations corporelles: coûts d'acquisition déduction faite des amortissements nécessaires estimés selon la durée de vie des immobilisations

Les engagements: valeur nominale

### Durée de vie estimées

Immeubles: 50 années

### Conversion monétaire

La conversion de postes tenus en monnaies étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture

Les transactions en monnaies étrangères sont évaluées au cours moyen de l'année

Les chiffres de l'exercice précédent, présentés aux fins de comparaison, ont été reclassés pour rendre leur présentation comparable à celle adoptée durant l'exercice sous revue.

## 8) Valorisation des gratuités: prestations offertes

La Fondation a bénéficié des prestations gratuites suivantes durant l'exercice

2013  
CHF

Divers services médicaux bénévoles

3'700

La fondation a reçu une subvention indirecte du service de la sécurité et de l'espace publics de la Ville de Genève sous la forme de gratuité pour les taxes d'empiètement du domaine public, y compris l'émolument. Le montant total s'élève à CHF 130.00

## 9) Provisions

	31.12.2013	31.12.2012
	CHF	CHF
Provision sur les microcrédits	56'557	54'855

Provision pour couvrir le risque d'insolvabilité des personnes bénéficiaires de crédits. La provision correspond à 100% des crédits accordés.

	31.12.2013	31.12.2012
	CHF	CHF
Provision au 01.01	54'855	50'887
Remboursement de crédits	-8'290	-4'539
Octroi de nouveaux crédits	9'992	8'507
Provision au 31.12	56'557	54'855

## 10) Fortune de la fondation

	31.12.2013	31.12.2012
	CHF	CHF
Comptes bancaires	1'659'265	2'417'249

## 11) Capital de dotation de la Fondation

	31.12.2013	31.12.2012
	CHF	CHF
Capital de dotation	3'001'346	2'759'504



Le Rapport de Contrôle sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2013 peut être obtenu sur demande à :

Fondation CIOMAL  
28A, Ch. Du Petit-Saconnex  
1209 Genève  
Suisse  
Tel : +41 (0) 22 733 22 52  
Fax : +41 (0) 22 734 00 60, Email : [info@ciomal.ch](mailto:info@ciomal.ch)



## CONCLUSION

La Fondation CIOMAL a acquis durant de nombreuses années une expérience de terrain en matière de lutte contre la lèpre qui lui permet aujourd'hui de développer des programmes dans d'autres pays que le Cambodge. Forte de cette expérience en Asie du Sud-Est la Fondation souhaite développer des projets basés sur plusieurs axes :

- La **durabilité** : en créant des projets en collaboration avec les autorités et la population locale, la Fondation vise la pérennité. Nos projets sont orientés de façon à transmettre les outils qui permettent de lutter contre la lèpre (formation, transfert de connaissances, information). Nous recherchons sans cesse des solutions innovantes pour rendre les projets durables, sans soutiens externes, et les améliorer.
- La **qualité** : la Fondation souhaite augmenter la qualité de ses projets en s'axant par exemple sur la boîte à outils qu'est l'ISO26000.
- L'**efficacité** : pour être efficaces, les projets de la Fondation doivent être mûrement réfléchis, et doivent prendre en compte l'environnement dans lesquels ils évoluent (culture, lois, situation politique etc...).
- Les **impacts** : après plusieurs années au Cambodge, la Fondation souhaite connaître les impacts réels de ses projets sur la population, le personnel médical et les autorités.
- Les **partenariats** avec d'autres entités restent un axe primordial dans la stratégie de la Fondation.

La Fondation CIOMAL arrive en 2014 avec une nouvelle stratégie pour ses projets au Cambodge, mais également pour son action en général. La capitalisation de son savoir-faire et le travail avec d'autres acteurs sont des atouts précieux pour continuer la lutte contre la lèpre et aider les personnes qui en ont besoin.

**Chrystel Dayer**  
**Secrétaire générale**